

**POUR L'AVANCEMENT
ET L'INNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT**

Chaire de leadership en enseignement de la mise en marché collective des produits agricoles

Une nouvelle chaire dans un champ d'expertise unique au Québec

Les retombées du nouveau Programme de chaires de leadership en enseignement (CLE) sont considérables dans le secteur québécois de l'économie agroalimentaire, particulièrement avec la création de la Chaire de leadership en enseignement de la mise en marché collective des produits agricoles. Celle-ci a permis l'embauche, le 1^{er} juin 2011, de la professeure Annie Royer qui vient enrichir le corps professoral du Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA). Annie Royer est détentricrice d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Paris 1 qui portait sur l'analyse économique de la mise en marché collective du lait au Québec.

Madame Royer apporte de solides connaissances dans un champ d'études pour lequel le Département n'avait pas de ressources professorales spécialisées. L'Université Laval devient donc la première université au Québec à détenir ce type d'expertise. En plus d'être un modèle original de commercialisation des produits agricoles, la mise en marché collective revêt une importance fondamentale dans le domaine agroalimentaire au Québec puisqu'elle y encadre la majorité des secteurs agricoles. L'ajout d'une ressource professorale en mise en marché collective constitue donc un apport important à l'enseignement de l'économie agroalimentaire en lien avec la réalité du milieu.

L'UPA, un partenaire de premier ordre

L'Union des producteurs agricoles (UPA) et ses groupes spécialisés ont accepté d'appuyer financièrement la création de cette chaire d'un montant total de 300 000 \$ pour les cinq prochaines années. L'UPA a déjà établi un premier partenariat en 2003 avec la FSAA par la création de la Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective, dotée d'un fonds capitalisé de 1,5 M\$. Cette première chaire visait déjà à former la relève professionnelle du milieu agricole et agroalimentaire québécois. Elle a permis le financement de bourses à des étudiants à la maîtrise et au doctorat, la parution d'une vingtaine de publications et la mise en place d'activités de diffusion des connaissances.

Valoriser et soutenir l'enseignement pour favoriser la réussite de nos étudiants

Cette nouvelle chaire va permettre de développer, dans les programmes d'agroéconomie, un champ fondamental de l'enseignement orienté vers l'organisation et le fonctionnement de la mise en marché collective des produits agricoles. Ce modèle de commercialisation encadre les relations entre les producteurs et les acheteurs afin de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée des produits agricoles.

Cette nouvelle chaire aura des retombées positives sur l'ensemble des étudiants en agroéconomie de l'Université Laval puisqu'ils profiteront d'un enseignement de grande qualité à la fine pointe des connaissances économiques sur les avantages et les enjeux de la plus importante forme d'organisation des secteurs agroalimentaires au Québec.

Le Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation offre des programmes pluridisciplinaires au baccalauréat et à la maîtrise. Il participe à la formation de futurs professionnels du secteur agroalimentaire, entre autres dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise en agroéconomie. Les projets de recherche qui y sont menés analysent chacun des segments des chaînes d'approvisionnement. Le Département est reconnu pour ses recherches appliquées en collaboration avec le milieu agroalimentaire.



© Photo UPA



**L'Union des
producteurs
agricoles**

Pour information :

Mme Annie Royer, titulaire de la Chaire de leadership en enseignement de la mise en marché collective des produits agricoles

Téléphone : 418 656-2131 poste 5923

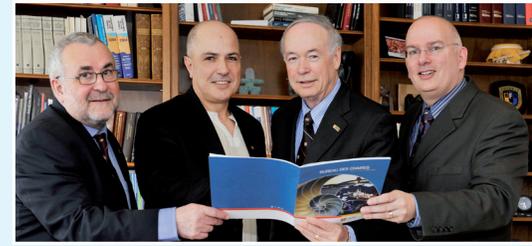
Courriel : annie.royer@eac.ulaval.ca



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Les Chaires de leadership en enseignement : un programme pour engager des professeurs aux expertises uniques et un levier stratégique pour la prospérité des gens d'ici et d'ailleurs

En créant les Chaires de leadership en enseignement (CLE), l'Université Laval bonifie son programme de chaires et l'enrichit d'un solide plan d'action afin de faire converger davantage les compétences visées par les programmes d'études et les compétences nécessaires pour occuper des emplois. Dans ce contexte, l'acquisition d'une solide formation de base au premier cycle et d'une formation pointue aux cycles supérieurs ainsi que la formation continue des travailleurs figurent parmi les moyens les plus efficaces d'améliorer la productivité et la prospérité économique des collectivités.



De gauche à droite : **Bernard Garnier**, vice-recteur aux études et aux activités internationales, **Éric Bauce**, vice-recteur exécutif et au développement, **Denis Brière**, recteur et **François Sauvé**, directeur du Bureau des chaires

Un enseignement pour répondre aux besoins de nos sociétés

Les universités sont investies d'une mission élargie où la formation et la création de nouvelles connaissances doivent tenir compte des besoins des collectivités. Assurer un haut potentiel d'innovation et de découvertes et former une main-d'œuvre qualifiée dans tous les domaines du savoir et secteurs d'activité constituent les leviers d'un développement et d'une prospérité durables. Les défis sont grands pour le progrès de nos sociétés et la pérennité de nos universités, lesquelles doivent notamment faire face aux enjeux majeurs que soulèvent les départs à la retraite du corps professoral, le sous-financement de leurs activités de fonctionnement et l'adaptation continue de leur offre de formation aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins émergents de la société d'ici et d'ailleurs. De plus, depuis le début des années 2000, le marché du travail connaît des mutations importantes. Selon la brochure *Une contribution au développement du Québec*, un document d'appui à la réflexion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur l'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, il y aura, d'ici 2014, plus de 700 000 postes à pourvoir au Québec. Ce nombre grimpera à 1,4 million d'ici 2019.

Un enseignement pour développer les compétences d'une main-d'œuvre du 21^e siècle

Afin de renforcer son potentiel d'innovation pédagogique, l'Université Laval met en place un outil novateur en créant un nouvel axe de développement, les Chaires de leadership en enseignement (CLE), dans le cadre de son Programme PAIR, lequel sera dorénavant nommé le Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE). Ces CLE viendront appuyer les efforts de développement des compétences en contribuant à la formation d'une main-d'œuvre de haut niveau et permettront la mise en œuvre de partenariats durables favorisant une offre adaptée aux besoins de formation des organisations, des communautés et de la société. La vocation d'une CLE est donc d'assurer la prestation de tâches d'enseignement et l'innovation pédagogique dans un domaine ciblé. Elle permet d'attirer et de retenir des professeurs de haut calibre reconnus pour leur excellence en enseignement. Pour relever le défi des avancées scientifiques, des innovations technologiques en recherche et création et des nouvelles façons d'enseigner à une population étudiante aux horizons variés, il demeure important d'assurer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui garantissent la qualité de la formation et de la réussite des étudiants. C'est à ces fins que l'innovation pédagogique prend tout son sens.



© Photos UPA

Pour consulter la liste des chaires et celles de nos professeurs titulaires, visitez le vrr.ulaval.ca/bd/regroupement.

Nous joindre

Les partenaires, les professeurs et les chargés de cours de l'Université Laval ainsi que les professeurs d'autres universités qui désirent se joindre à l'équipe professorale de l'Université peuvent en savoir plus sur les conditions d'établissement des CLE en communiquant avec le Bureau des chaires au 418 656-2131 poste 5909 ou à chaires@vrr.ulaval.ca.

ulaval.ca